
*Dotation aux nouveaux chercheurs et enseignants-chercheurs,
augmentation des budgets des unités de recherche ou
l'impuissance publique !*

Par la négociation sur la loi de programmation de la recherche (LPR), le SNPTES et Sup'Recherche-UNSA avaient défendu et obtenu le principe d'une dotation de base pour tous les nouveaux chercheurs et enseignants-chercheurs nouvellement recrutés ainsi qu'une augmentation des crédits de base des unités de recherche, **deux dispositions positives de la LPR**.

Depuis plus d'un an, à de nombreuses reprises Frédérique Vidal les a mises en avant pour convaincre du bien-fondé de la LPR. Notamment lors de la présentation du projet de loi de finances 2021 avec une « *augmentation de 10% des budgets de base des laboratoires et équipes de recherche* » (voir le site du MERSI¹). En Conseil des Ministres du 22 juillet 2020, elle rappelait que « *Les jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs nouvellement intégrés dans leurs corps bénéficieront d'un accompagnement de 10 000 euros afin de soutenir leurs recherches*² ».

Où en sommes-nous ?

Ces mesures ont bien été financées dès cette année universitaire. **Sup'Recherche-UNSA et le SNPTES déplorent que les notifications financières n'aient été faites aux établissements qu'à la fin de l'été**, trop tard pour que cela soit suivi d'effets notamment en ce qui concerne l'augmentation des dotations aux unités de recherche.

Il semblerait aussi que les consignes d'attribution aux établissements n'aient pas été claires, voire pas données. Certaines universités attribuent « *une enveloppe spécifique de 6.000 € (...) à chaque collègue maître de conférences qui a intégré l'université* », d'autres jouent la montre et réfléchissent à des critères d'attribution ... rares sont les directions de laboratoires qui voient leurs dotations augmentées. Faute de clarification les établissements risquent d'utiliser ces fonds pour faire face à leurs difficultés financières.

Cette absence de cadrage ministériel met à mal les promesses de la Ministre !

Sup'Recherche-UNSA et le SNPTES demandent à la ministre de contraindre les universités à reporter dans leur budget 2022 les sommes notifiées en 2021 qui n'auront pas été utilisées afin que les unités de recherche et les collègues nouvellement recrutés puissent bénéficier de ce qui leur est dû.

Contacts : SG@sup-recherche.org – secretariat@snptes.org

Choisy-le-Roi et Ivry-sur-Seine, le 28 octobre 2021

1 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24889-cid154243/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid154243/projet-de-loi-de-fi-nances-2021-pour-l-esr.html>

2 <https://www.vie-publique.fr/discours/275373-conseil-des-ministres-22072020-programmation-recherche-2021-2030>